



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050120

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/04/2024 12H04 C:005360 I:27330
V/REF : 939424
V/Email reçu le Lundi 15/04/2024 a 12H04

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 03781
IMMEUBLE : PLACE MAIRIE -3781
100/104, PLACE DE LA MAIRIE
22, RUE PILON/42, RUE DU BLEU
69360 SOLAIZE

Vaulx en Velin, le 10 Mai 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N22 PILON - LOGEMENT EX IBANEZ BONON AU 1ER ETAGE -
MOTIF : INTERVENIR POUR :
- REGLAGE PORTE FENETRE - CUISINE NE FERME PAS. DE DEHORS ON VOIT L
AFFAISSEMENT
- VOLETS ROULANTS - POSE PLAQUE SUR BAS COFFRE VOLET OU PASSE LA
SANGLE CAR FENDU
- REMPLACEMENT D'UNE SANGLE DE VOLET ROULANT CH3 + LES 3 FENETRES SEJOUR
- REMPLACEMENT D' UN ENROULEUR DE SANGLE CH3 + LES 3 FENETRES DU SEJOUR
- REMPLACER GACHES SUR PORTE FENETRES CUISINE

Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 16/04 A 11H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT EX/IBANEZ AU 1ER ETAGE
CONTROLE DE LA PORTE-FENETRE ET VOLET DU SALON
REGLAGE ET GRAISSAGE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

PREVOIR LA REPRISE DU CAISSON VOLET DE LA CHAMBRE AVANT LE REMPLACEMENT
DE LA SANGLE CAR CELUI-CI FISSURE

LE 23/04 A 13H45 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT EX IBANEZ BONON AU 1ER ETAGE
REPARATION DU COFFRE DU VOLET VOLET
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE L'ENROULEUR A SANGLE
MISE EN JEU ET REGLAGE DES GACHES DE LA PORTE-FENETRE DE LA CUISINE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 24/04/24 a 08H18 Mme D. CHAMBLAS



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050120

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MP LGESTION Email envoyé le 16/04/24 a 17H23 Mme D. CHAMBLAS

PREVOIR LA REPRISE DU CAISSON VOLET ROULANT DE LA CHAMBRE AVANT LE
REEMPLACEMENT DE LA SANGLE CAR CELUI-CI FISSURE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS
Suite a donner : OUI. Le 23/04/2024 a 15:59

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,88	55,88
1,00	MS00075-Entretien, réglage, graissage	2	66,04	66,04
1,00	MS00052-Reglage porte fenetre salon	2	50,80	50,80
1,00	MS00052-Reglage porte fenetre cuisine	6	50,80	50,80
1,00	MS00066-Rempl.d'1 sangle volet roulant	6	60,96	60,96
1,00	MS00067-Rempl.d'1 enrouleur de sangle	6	60,96	60,96
TOTAL H.T.				345,44
T.V.A. a 10,00%				34,54
TOTAL T.T.C.En EURO				379,98

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 939424 du 15/04/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

22 RUE DU PILON

69360 SOLAIZE

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

03781-00001-00001-00013 H / Type 4 / 01

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 30/04/2024

Observations

LOGT VACANT SOUS PASS SEMCODA VILLEURBANNE

EX IBANEZ BONON

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	55,89	55,89	5,59	61,48
MS00052 Règlage porte fenêtre compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions CUISINE NE FERME PAS. DE DEHORS ON VOIT L AFFAISSEMENT	1,00	50,81	50,81	5,08	55,89
MS00064 VOLETS ROULANTS POSE PLAQUE SUR BAS COFFRE VOLET OU PASSE LA SANGLE CAR FENDU	1,00	50,00	50,00	5,00	55,00
MS00066 Remplacement d'une sangle de volet roulant y compris toutes sujétions CH3 + LES 3 FENETRES SEJOUR	4,00	60,97	243,88	24,39	268,27
MS00067 Remplacement d'un enrouleur de sangle y compris toutes sujétions CH3 + LES 3 FENETRES DU SEJOUR	4,00	60,97	243,88	24,39	268,27
MS00046 REMPLACER GACHES SUR PORTE FENETRES CUISINE	3,00	60,00	180,00	18,00	198,00

Total H.T.	824,46
Total TVA	82,45

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5





Bon de Commande

N° : 939424 du 15/04/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Total TTC

906,91

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 15/04/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **22 RUE DU PILON 69360 SOLAIZE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **15/04/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 939424